

Note de service

Destinataires :	Fournisseurs de services d'Emploi Ontario
Expéditeur :	David Cronin, directeur du soutien à la prestation des programmes
Date :	Le 7 décembre 2020
Objet :	Modèles de plan d'activités d'Emploi Ontario 2021-2022 dans le système Connexion pour les fournisseurs de services du SIEO

Les modèles de plan d'activités d'Emploi Ontario (EO) 2021-2022 seront mis à la disposition des fournisseurs de services d'EO dans le Système d'information d'Emploi Ontario – système Connexion pour les fournisseurs de services (SIEO-FS Connexion) à compter du 14 décembre 2020. Les plans d'activités doivent être remis au ministère au plus tard le vendredi 22 janvier 2021 à 23 h 59.

Les plans d'activités seront publiés pour les programmes d'EO ci-dessous :

- Programme de subventions Canada-Ontario pour l'emploi (ententes de prestation de services seulement)
- Services d'emploi
- Programme d'alphabétisation et de formation de base (organismes de prestation de services et de soutien, y compris les services par voie électronique)
- Commissions locales
- Services d'aide à l'emploi de l'Ontario
- Programme de soutien à l'emploi
- Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes et Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes

Les renseignements sur la planification des activités relatives au Fonds pour la formation en classe d'apprentissage (anciennement la Formation en classe d'apprentissage) et au Fonds supplémentaire pour la formation en français en classe (anciennement le Fonds

supplémentaire pour l'achat de places de formation par l'apprentissage en français) seront communiqués ultérieurement. Les plans d'activités connexes ne seront pas diffusés pour le moment.

Le ministère voit la planification des activités comme une occasion d'engager un dialogue avec les fournisseurs de services au sujet de la façon dont les conditions locales et régionales du marché du travail peuvent influencer sur la demande de services et les résultats pour les clients ainsi que des autres priorités en matière de prestation de services. Il reconnaît que la pandémie de COVID-19 a créé des difficultés qui ont eu et continueront d'avoir sur les conditions du marché du travail des répercussions qui nécessitent des ajustements et des façons différentes de réaliser les activités. Tandis que nous établissons les engagements en matière de rendement pour le prochain exercice, ces dialogues ponctuels nous permettent également d'examiner les priorités des fournisseurs de services en nous appuyant sur les stratégies qui ont fait leurs preuves.

Dans l'ensemble, le processus de planification des activités demeure similaire à celui de l'exercice précédent. La *promesse d'Emploi Ontario en matière de service*, qui figure dans les [Directives sur l'identité visuelle et les communications](#), demeurera un élément essentiel de notre engagement à fournir des services d'emploi et de formation de la plus haute qualité qui soit aux gens de l'Ontario et servira à éclairer la planification des activités. Nous vous invitons à avoir des discussions régulières dans vos organismes sur la *promesse d'Emploi Ontario en matière de service* et son incidence sur la prestation de services.

Le ministère aimerait rappeler aux fournisseurs de services d'EO à quel point il est important d'actualiser les renseignements sur les clients et les employeurs dans le Système de gestion des cas du Système d'information d'Emploi Ontario (SGC du SIEO). Les renseignements du SGC du SIEO sont essentiels pour appuyer les décisions fondées sur des données probantes concernant les priorités futures des programmes.

Si votre organisme a des questions au sujet du processus de planification des activités, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Merci.

David Cronin
Directeur du soutien à la prestation des programmes

c. c. Heather Cross, directrice intérimaire, Région de l'Ouest
Daniel Dubois, directeur intérimaire, Région de l'Est
Andrew Irvine, directeur, Région du Nord
Tariq Ismati, directeur, Région du Centre